

Conservatoire Marcel Dadi – CRR de Créteil

Année scolaire 2024 / 2025

# Classes à horaires aménagés collège

## Arts de la scène

*Une aventure artistique intégrée  
à l'enseignement général*



### Réunion d'information

**Mardi 5 mars à 18h**

Auditorium du conservatoire

2/4, rue Maurice Déménitroux à Créteil

**Admissions de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>**



# Classes à horaires aménagés collège

## Objectifs

Favoriser l'épanouissement des enfants par la pratique des arts de la scène et du chant choral.

Développer leur potentiel de créativité et les impliquer dans des projets artistiques innovants et collectifs.

Associer étroitement l'enseignement général et l'enseignement artistique.

## Enseignements

Fonctionnement : enseignement spécialisé de 7h hebdomadaires comprenant un tronc commun de chant choral et des activités spécifiques en fonction de la spécialité (danse, musique, théâtre)

## Conditions d'admission

À l'issue d'un test et d'un entretien de motivation, l'admission est prononcée par une commission sous l'autorité de la Direction académique.

### **Tests les vendredi 29 et samedi 30 mars 2024**

Cette admission vaut accord de dérogation aux secteurs scolaires pour Créteil.

Collège Clément Guyard

54, rue Saint-Simon  
94 000 Créteil  
Tél. 01.43.39.52.98

Conservatoire Marcel Dadi

2/4, rue Maurice Déménitroux  
94 000 Créteil  
Tél. 01.56.72.10.16

*Secrétariat CHA  
Simon Gerin  
sgerin@gpsea.fr*

---

Inscriptions en ligne du  
26 février au 17 mars

[sudestavenir.fr/votre-quotidien/vos-conservatoires/cha/](http://sudestavenir.fr/votre-quotidien/vos-conservatoires/cha/)



## NE PAS OUBLIER

Pour déposer votre candidature en classes à horaires aménagés collège :

- Inscrivez-vous aux tests d'entrée sur le site de GPSEA
- Téléchargez et renseignez le dossier de l'Education nationale

NB : Pour que votre candidature soit prise en compte, il est impératif de faire ces deux démarches.